Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►**B**

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2018/140 DE LA COMMISSION

du 29 janvier 2018

instituant un droit antidumping définitif, portant perception définitive du droit provisoire institué sur les importations de certains articles en fonte originaires de la République populaire de Chine et clôturant l'enquête sur les importations de certains articles en fonte originaires de l'Inde

(JO L 25 du 30.1.2018, p. 6)

Modifié par:

		Journal officiel		
		n°	page	date
►**M1**	Règlement d'exécution (UE) 2019/261 de la Commission du 14 février 2019	L 44	4	15.2.2019

▼B

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2018/140 DE LA COMMISSION

du 29 janvier 2018

instituant un droit antidumping définitif, portant perception définitive du droit provisoire institué sur les importations de certains articles en fonte originaires de la République populaire de Chine et clôturant l'enquête sur les importations de certains articles en fonte originaires de l'Inde

Article premier

▼M1

1. Un droit antidumping définitif est institué sur les importations de certains articles en fonte à graphite lamellaire (fonte grise) ou en fonte à graphite sphéroïdal (également appelée fonte ductile), et des pièces s'y rapportant, relevant actuellement des codes NC ex 7325 10 00 (code TARIC 7325 10 00 31) et ex 7325 99 90 (code TARIC 7325 99 90 80) et originaires de la République populaire de Chine.

Ces articles sont d'un type utilisé pour:

— couvrir et/ou donner accès à des systèmes affleurant le sol ou souterrains, et

— permettre un accès physique et/ou visuel à de tels systèmes.

Ces articles peuvent être usinés, enduits ou peints et/ou associés à d'autres matières, notamment du béton, des dalles de pavage ou du carrelage.

Les types de produits suivants sont exclus de la définition du produit concerné:

— les grilles de caniveau et les couvercles en fonte relevant de la norme EN 1433, destinés à être utilisés comme composants de caniveaux en polymère, en plastique, en acier galvanisé ou en béton permettant aux eaux de surface de s'écouler dans le caniveau,

— les avaloirs de sol et de toit, les ouvertures de nettoyage et les couvercles pour ces ouvertures relevant de la norme EN 1253,

— les échelons, les clefs de levage et les bouches d'incendie.

▼B

2. Les taux du droit antidumping définitif applicable au prix net franco frontière de l'Union, avant dédouanement, s'établissent comme suit pour le produit décrit au paragraphe 1 et fabriqué par les sociétés énumérées ci-après:

Société	Droit (en %)	Code additionnel TARIC
Botou City Wangwu Town Tianlong Casting Factory	15,5	C221
Botou Lisheng Casting Industry Co., Ltd	31,5	C222

▼B

Société	Droit (en %)	Code additionnel TARIC
Fengtai (Handan) Alloy Casting Co., Ltd	38,1	C223
Hong Guang Handan Cast Foundry Co., Ltd	21,3	C224
Shijiazhuang Transun Metal Products Co., Ltd	25,0	C225
Autres sociétés ayant coopéré énumérées en annexe	25,4	Voir l'annexe
Toutes les autres sociétés	38,1	C999

3. L'application des taux de droit individuels précisés pour les sociétés mentionnées au paragraphe 2 est subordonnée à la présentation aux autorités douanières des États membres d'une facture commerciale en bonne et due forme, sur laquelle doit apparaître une déclaration datée et signée par un représentant de l'entité délivrant une telle facture, identifié par son nom et sa fonction, et rédigée comme suit: «Je, soussigné(e), certifie que le (volume) de certains articles en fonte vendus à l'exportation vers l'Union européenne et faisant l'objet de la présente facture a été produit par (nom et adresse de la société) (code additionnel TARIC) en République populaire de Chine. Je déclare que les informations fournies sur la présente facture sont complètes et correctes.» Faute de présentation d'une telle facture, le droit applicable à «toutes les autres sociétés» s'applique.

4. Sauf indication contraire, les dispositions pertinentes en vigueur en matière de droits de douane sont applicables. Le taux d'intérêt de retard applicable en cas de remboursement donnant lieu au paiement d'intérêts de retard est le taux appliqué par la Banque centrale européenne à ses principales opérations de refinancement, tel que publié au *Journal officiel de l'Union européenne*, série C, et en vigueur le premier jour civil du mois de l'échéance, majoré d'un point de pourcentage.

Article 2

Les montants déposés au titre des droits antidumping provisoires conformément au règlement d'exécution (UE) 2017/1480 sont définitivement perçus. Les montants déposés au-delà des taux de droit antidumping définitifs sont libérés.

Article 3

Lorsqu'un nouveau producteur-exportateur de la République populaire de Chine fournit à la Commission des éléments de preuve suffisants pour établir:

— qu'il n'a pas exporté vers l'Union le produit décrit à l'article 1er, paragraphe 1, au cours de la période d'enquête (du 1er octobre 2015 au 30 septembre 2016),

— qu'il n'est lié à aucun des exportateurs ou des producteurs de la République populaire de Chine soumis aux mesures instituées par le présent règlement,

▼B

— qu'il a effectivement exporté vers l'Union le produit concerné après la période d'enquête sur laquelle les mesures sont fondées ou qu'il s'est engagé d'une manière irrévocable par contrat à exporter une quantité importante du produit vers l'Union,

l'article 1er, paragraphe 2, est modifié après que l'ensemble des parties intéressées ont eu la possibilité de formuler des observations, en ajoutant le nouveau producteur-exportateur aux sociétés ayant coopéré qui n'ont pas été retenues dans l'échantillon et qui sont donc soumises au taux de droit moyen pondéré.

Article 4

La procédure antidumping concernant les importations du produit visé à l'article 1er, paragraphe 1, originaire de l'Inde est close.

Article 5

Le présent règlement entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

▼B

ANNEXE

Producteurs-exportateurs chinois ayant coopéré non retenus dans l'échantillon:

Nom	Code additionnel TARIC
Baoding City Maikesaier Casting Ltd.	C226
Baoding GB Metal Products Co., Ltd.	C232
Baoding Hualong Casting Co., Ltd.	C233
Baoding Shuanghu Casting Co., Ltd.	C234
Bo Tou Chenfeng Casting Co., Ltd.	C235
Botou City Minghang Casting Co., Ltd.	C236
Botou City Qinghong Foundry Co., Ltd et la société liée Cangzhou Qinghong Foundry Co., Ltd	C237
Botou City Simencun Town Bai Fo Tang Casting Factory	C238
Botou Dongli Foundry Co., Ltd.	C239
Botou GuangTai Precision Casting Factory	C240
Botou Mancheng Foundry Co., Ltd.	C241
Botou Okai Foundry Co., Ltd.	C242
Botou Sanjiang Casting Co., Ltd.	C243
Botou TongYang Casting Factory	C244
Botou Weili Precision Casting Co., Ltd.	C245
Botou Xinrong Foundry Co., Ltd.	C246
Botou Zhengxin Foundry Co., Ltd.	C247
Cangzhou Hongyuan Machinery & Foundry Co., Ltd.	C248
Cangzhou Yadite Casting Machinery Co., Ltd.	C249
Changsha Jinlong Foundry Industry Co., Ltd.	C250
Changyi City ChangZhan Casting Co., Ltd.	C251
China National Minerals Co., Ltd.	C252
Dingxiang Sitong Forging and Casting Industrial	C253
Dingzhou Dongyu Foundry Co., Ltd.	C254
Handan City Jinzhu Foundry Co., Ltd.	C255
Handan Haolin Casting Co., Ltd.	C256

▼B

Nom	Code additionnel TARIC
Handan Qunshan Foundry Co., Ltd.	C257
Handan Yanyuan Machinery Foundry Co., Ltd.	C258
Handan Yuanyang Foundry Co., Ltd	C259
Handan Zhangshui Pump Manufacturing Co., Ltd.	C260
Hebei Cheng'An Babel Casting Co., Ltd.	C261
Hebei Feixiang East Foundry Products Co., Ltd.	C262
Hebei Jinghua Casting Co., Ltd.	C263
Hebei Shunda Foundry Co., Ltd.	C264
Hebei Tengfeng Metal Products Co., Ltd.	C265
Hebei Zhonghe Foundry Co., Ltd.	C266
Hengtong Valve Co., LTD	C267
Heping Cast Co., Ltd. Yi County	C268
Jiaocheng County Honglong Machinery Manufacturing Co., Ltd.	C269
Jiaocheng County Xinlei Machinery Manufacturing Co., Ltd.	C270
Jiaocheng County Xinxing Casting Co., Ltd.	C271
Laiwu City Haitian Machinery Plant	C272
Laiwu Xinlong Weiye Foundry Co., Ltd.	C273
Lianyungang Ganyu Xingda Casting Foundry	C274
Lingchuan County Rainbow Casting Co., Ltd.	C275
Lingshou County Boyuan Foundry Co., Ltd.	C276
Pingyao County Master Casting Co., Ltd.	C277
Qingdao Jiatailong Industrial Co.,Ltd	C278
Qingdao Jinfengtaike Machinery Co., Ltd.	C279
Qingdao Qitao Casting Co., Ltd.	C280
Qingdao Shinshu Casting Co., Ltd.	C281
Qingyuanxian Yueda Fountry Co., Ltd.	C282
Rockhan Technology Co., Ltd.	C283
Shahe City Fangyuan Casting Co., Ltd.	C284

▼B

Nom	Code additionnel TARIC
Shandong Heshengda Machinery Technology Co., Ltd.	C298
Shandong Hongma Engineering Machinery Co., Ltd.	C285
Shandong Lulong Group Co., Ltd.	C286
Shanxi Ascent Industrial Co., Ltd.	C310
Shanxi Associated Industrial Co., Ltd.	C287
Shanxi Jiaocheng Xinglong Casting Co., Ltd.	C288
Shanxi Solid Industrial Co., Ltd.	C289
Shanxi Yuansheng Casting and Forging Industrial Co., Ltd.	C290
Shaoshan Huanqiu Castings Foundry;	C291
Tang County Kaihua Metal Products Co., Ltd.	C292
Tangxian Hongyue Machinery Accessory Foundry Co., Ltd.	C293
Tianjin Jinghai Chaoyue Industrial and Commercial Co., Ltd.	C294
Tianjin Yu Xing Da Casting Co., Ltd.	C295
Wangdu Junrong Foundry Co., Limited	C296
Weifang Nuolong Machinery Co., Ltd.	C297
Weifang Weikai Casting Co., Ltd.	C299
Wen Shui Hengli Nature of the Company	C300
Wuhan RedStar Agro-Livestock Machinery Co. Ltd	C301
Zibo Joy's Metal Co., Ltd.	C302